

CHILHAC

(Haute-Loire, canton de Lavoûte-Chilhac, arrond. de Brioude, 183 bab.)



Chilhac (Haute-Loire). Église Saint-Honorat, vue de la nef et du chœur.

SITUÉE au bord de la falaise, l'église Saint-Honorat possède encore quelques vestiges architecturaux qui attestent son origine romane. Cependant l'essentiel de l'édifice est le résultat des nombreuses modifications apportées au cours du XIV^e s.

L'église, inscrite à l'Inventaire supplémentaire depuis le 6 mars 1925, est de dimension honorable (22 m de long) et présente un plan assez complexe : une nef de quatre travées, voûtées d'ogives, aux dimensions irrégulières, qui se termine par un chevet plat dont le mur est percé d'une fenêtre à deux lancettes. La nef est flanquée, de part et d'autre, de chapelles latérales de structures diversifiées qui ont dû être ajoutées au fil du temps.

C'est dans l'une des chapelles du côté nord, voûtée en berceau, que l'on trouve les derniers souvenirs de l'édifice roman : deux colonnes engagées. Ceci est sans doute un fragment de ce qui était le transept. Au sud se trouve une curieuse chapelle pentagonale, couverte de cinq arcs d'ogives à clef pendante, construite au XV^e s. Toutes les autres clefs de voûte de l'église sont armoriées et portent un décor figuré de un ou deux personnages.

A l'extérieur, la façade présente un portail à porte unique, surmonté d'un oculus percé dans le pignon découvert qui soutient le toit à deux pans reposant sur quatre rangées de génoises. En prolongement de la façade, côté nord, une tour-clocher carrée est ajourée de baies qui conservent la trace d'arrachement de meneaux, aujourd'hui disparus. Ce clocher devait être coiffé d'une flèche octogonale en pierre dont il ne reste rien.

Les travaux ont porté essentiellement sur la réfection des toitures qui se trouvaient être en très mauvais état. La Sauvegarde de l'Art Français a accordé, en 1987, une subvention de 100 000 F, provenant du legs Dubois (Comité d'action du 25 juin 1987).

H. T.